



# PROJET IMMOBILIER à OCTEVILLE-SUR-MER

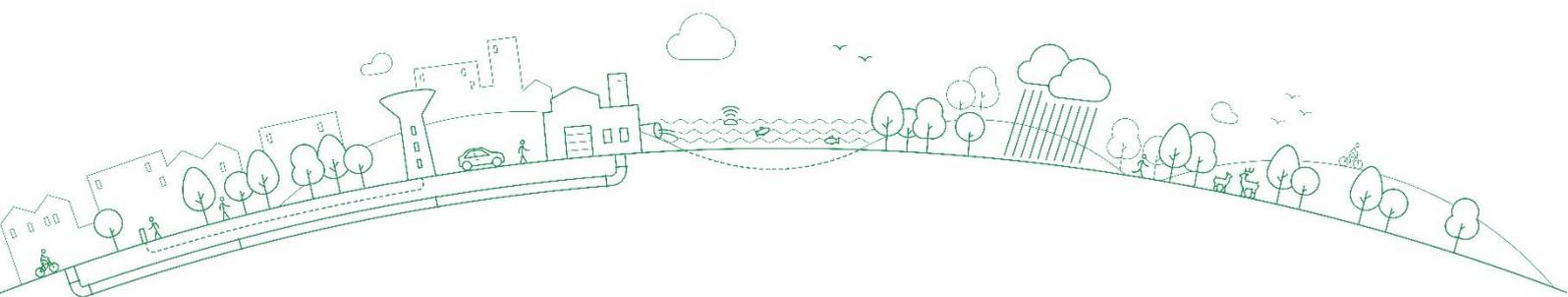
## Diagnostic Faune Flore Habitats – Rapport de synthèse

### Année 2023 - 2024



AFFAIRE 23-EEE-145

1, rue Jean Macé – 76720 AUFFAY-VAL DE SCIE  
Tél. 02 35 32 99 15 - Courriel. [ecologie@pcm-ingenierie.fr](mailto:ecologie@pcm-ingenierie.fr)





## Table des matières

I - Contexte et localisation de la zone d'étude .....	3
II - Objectifs et espèces cibles .....	5
III – Diagnostic écologique Année 2023.....	6
3.1 Habitats.....	6
3.2 Modalités des inventaires.....	9
3.3 Flore .....	9
a - Inventaires d'avril à fin septembre 2023 .....	9
b - Inventaires au fil des saisons .....	11
3.4 Faune .....	14
a - Inventaires d'avril 2023 à mars 2024.....	14
b - Inventaires au fil des saisons .....	14
IV Enjeux Ecologiques .....	19
4.1 - Enjeux Habitats .....	19
4.2 - Enjeux Flore .....	19
4.3 - Enjeux Faune.....	21
4.4 - Enjeux globaux et préconisations .....	24

## I - Contexte et localisation de la zone d'étude

Dans le cadre d'un projet immobilier sur la commune d'Octeville sur Mer, PCM écologie est sollicité par 2AD afin de réaliser un diagnostic écologique des parcelles concernées par l'aménagement. Il s'agit des parcelles AB269, AB224, ZH149 et ZH146 (carte n°1) pour une superficie d'environ 9 ha.



Carte n°1 Localisation de la zone d'inventaires (Source Géoportail)

Les parcelles pressenties sont situées à moins de 2km du site NATURA 2000 FR2300139 « Littoral cauchois » (carte n°2). Le site Natura 2000 est classé au titre de la Directive « Habitats » en Zone Spéciale de Conservation (ZSC). Sa superficie est de 6 303 ha, elle comprend la majeure partie de la côte d'Albâtre de Sainte-Adresse au Tréport (46 communes). Les orientations générales citées dans le Document d'Objectifs (DOCOB) sont de :

- Renforcer et mutualiser les actions environnementales à l'échelle du littoral cauchois.
- Concourir à la préservation des populations d'espèces d'intérêt communautaire et leurs habitats ainsi qu'aux espèces patrimoniales identifiées.



Carte n°2 Localisation des milieux remarquables par rapport à la zone d'étude (Source Géoportail)

Quatre ZNIEFF sont citées sur la commune d’Octeville sur Mer (tableau ci-dessous)

Type	N° Régional	N° National	Intitulé	Surface totale de la ZNIEFF (ha)
ZNIEFF de type II	7705	230000295	Le littoral du Havre à Antifer	788,72
ZNIEFF de type I	77050006	230030852	Les Falaises d’Octeville	13.27
ZNIEFF de type I	77050005	230015769	La Valleuse du fond du Val	5.19
ZNIEFF de type I	77050004	230030851	Les Falaises d’Ecqueville et de Cauville	36.98

Ces ZNIEFF sont reconnues pour leurs patrimoines naturels liés au littoral, elles sont composées du cordon de galet, la basse falaise, la falaise et une partie plus ou moins large du plateau. L’intérêt écologique du plateau se trouve dans les habitats typiques des zones littorales comme les pelouses aérohalines, et dans les habitats de sol crayeux comme les pelouses calcicoles. De nombreuses espèces floristiques et faunistiques associées à ces habitats sont d’intérêt patrimonial. De plus, la richesse de l’avifaune représente une importance non négligeable.

Les deux ZNIEFF situées à moins de 2 km de la zone d’étude sont le Littoral du Havre à Antifer et les Falaises d’Octeville dont les principaux intérêts sont la Flore notamment les espèces aérohalines et calcicoles et l’Avifaune

Les habitats naturels semblent bien conservés sur la commune avec toutefois la présence identifiée de 5 espèces invasives (Source INPN) :

- *Impatiens glandulifera* Royle, 1833 (Balsamine de l'Himalaya) :
- *Lonicera japonica* Thunb., 1784 (Chèvrefeuille du Japon)
- *Reynoutria japonica* Houtt., 1777 (Renouée du Japon) ;
- *Robinia pseudoacacia* L., 1753 (Robinier faux-acacia) ;
- *Vespa velutina* Du Buysson, 1905 (Frelon asiatique)

---

## II - Objectifs et espèces cibles

---

Les objectifs de cette étude sont d'effectuer des reconnaissances floristiques et faunistiques, en dégager les enjeux afin d'appréhender les impacts du projet d'aménagement et de réhabilitation sur ceux-ci. Il s'agit de maintenir ou d'améliorer la biodiversité existante en fonction de l'usage projeté.

Les objectifs sont les suivants :

- ⇒ Recenser l'ensemble des habitats naturels de l'aire d'étude y compris la délimitation des zones humides ;
- ⇒ Effectuer une reconnaissance du site précisant son contexte général et les différents types de formations végétales existantes (unités écologiques) ;
- ⇒ Réaliser le recensement de la flore existante et définir l'intérêt qu'elle représente (par la synthèse des données existantes et la réalisation d'inventaires sur site) ;
- ⇒ Cibler la présence d'espèces protégées et/ou patrimoniales floristiques notamment celles citées dans les ZNIEFF et les site NATURA 2000 situés à proximité ;
- ⇒ Compléter cet inventaire floristique avec l'inventaire de la faune observée au moment des passages Flore ;
- ⇒ Rédiger un bilan de la sensibilité générale du site sur le plan écologique y compris le fonctionnement des zones humides si elles existent ;
- ⇒ Evaluer l'état des habitats et des populations d'espèces patrimoniales ;
- ⇒ Proposer des mesures d'atténuation et/ou compensatoires afin de maintenir la biodiversité sur le site.

Le suivi écologique consiste à cibler les espèces patrimoniales, les espèces inféodées aux zones humides et les espèces invasives en vue de leur gestion. Il s'agit d'établir une pression d'inventaires sur les fonctionnalités et les groupes suivants :

- Flore (terrestre, amphibie, aquatique et invasive) ;
- Avifaune ;
- Amphibiens/Reptiles ;
- Mammifères ;
- Entomofaune (Lépidoptères rhopalocères, Odonates et Orthoptères).



*Aperçu de la zone d'étude photo ©PCM EEE septembre 2023*

## III – Diagnostic écologique Année 2023

### 3.1 Habitats

Trois habitats sont présents sur la zone d'étude très anthropiques. Les espèces en bleues ont été observées sur le site en 2023. Les habitats en place sont localisés sur la carte n°3.

#### 38.2 PRAIRIES A FOURRAGE DES PLAINES (E2.2)

Cet habitat correspond aux prairies fauchées du site. Les espèces caractéristiques sont les suivantes : *Arrhenaterum elatius*, *Trisetum flavescens*, *Anthriscus sylvestris*, *Heracleum sphondylium*, *Daucus carota*, *Crepis biennis*, *Knautia arvensis*, *Leucanthemum vulgare*, *Pimpinella major*, *Trifolium dubium*, *Geranium pratense*.



#### 82.1 CULTURE (I1)



Cet habitat est situé le long de la route D31 sur la parcelle 146. La période post-culturale permet la colonisation de la parcelle par des plantes peu communes ou patrimoniales : *Crepis biennis*, *Trifolium arvense*.

#### 87.2 ZONES RUDERALES (E5.13)

Cet habitat de bord de route et de cultures sur des sols perturbés est colonisé par de nombreuses plantes pionnières nitrophiles. Il favorise la présence d'insectes et forme un corridor pour la faune.

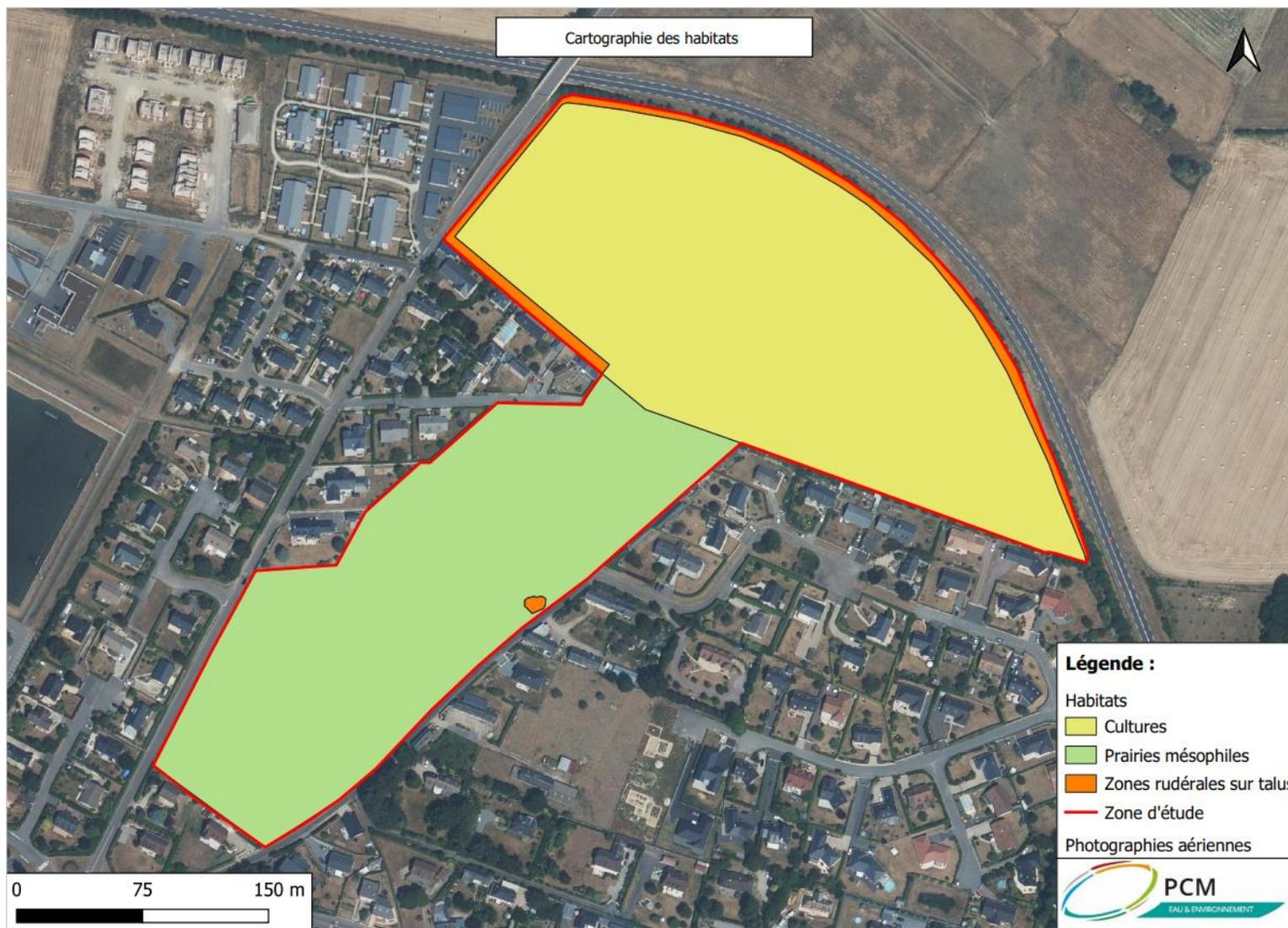


©Photos EEE 2023

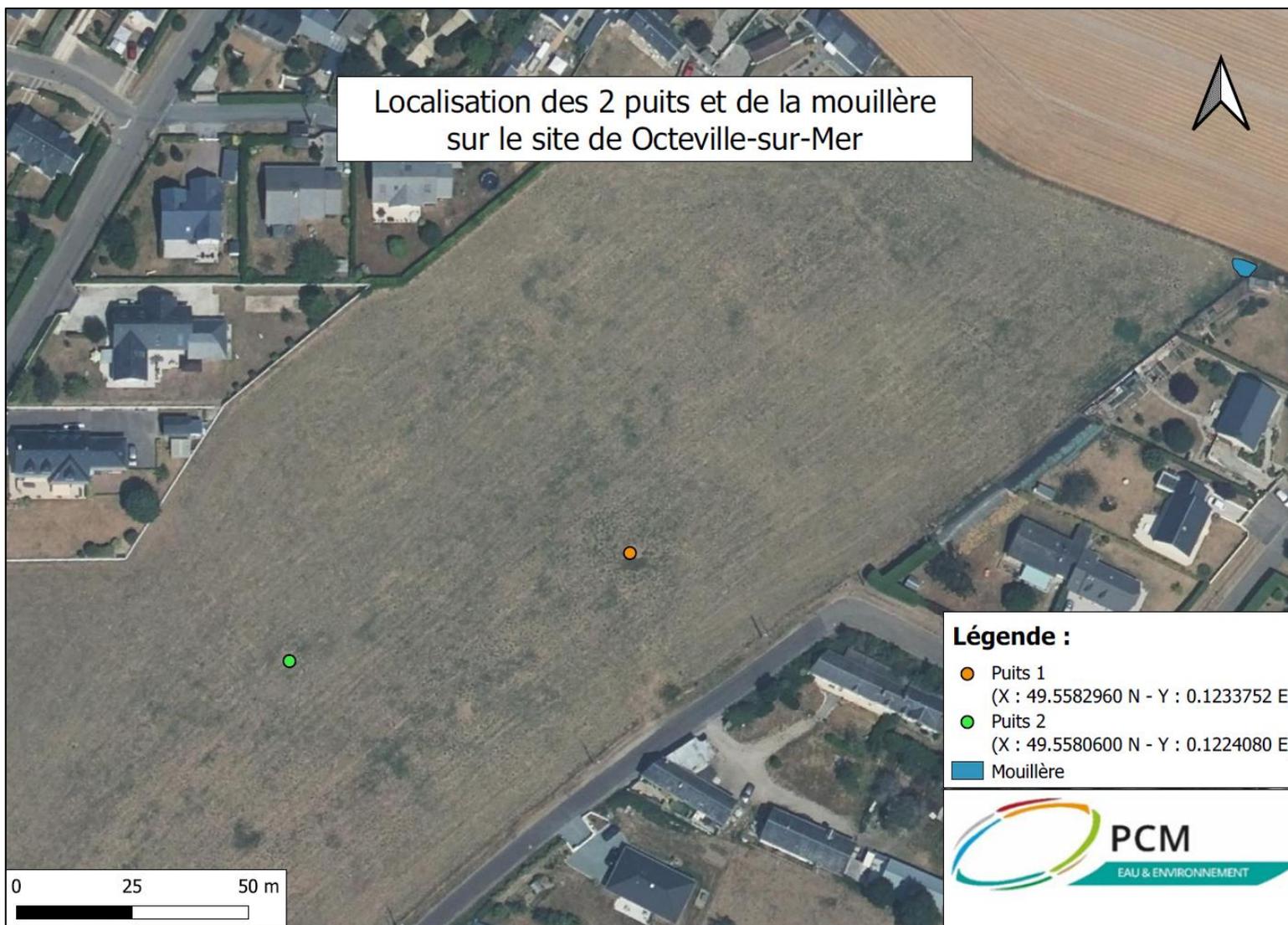


En hiver 2024, une zone de mouillère a été observée dans la partie nord-est de la parcelle n°149 (carte n°3 bis). Cet habitat des communautés amphibiennes correspond au **22.3231 Gazons à *Juncus bufonius*** (C3.5131).

©Photos EEE 2024



Carte n°3 : Habitats en place en 2023



Carte n°3bis : Localisation des zones humides année 2024

### 3.2 Modalités des inventaires

Les inventaires ont été réalisés selon le calendrier présenté dans le tableau 1.

INVENTAIRES FAUNE FLORE HABITATS Projet Octeville sur Mer						
	Flore/habitats	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens	Reptiles	Insectes
<b>Printemps 2023</b>						
07/04/23	x	x	x	x	(x)	(x)
<b>Été 2023</b>						
07/07/22	x	x	x	x	x	x
<b>Automne 2023</b>						
27/09/23	x	x	x			x
<b>Hiver 2024</b>						
13/02/24		x	x	(x)		
11/03/24		x	x	x		

(x) groupe observable selon conditions météo de l'année en cours

Tableau 1 planning des passages réalisés

Au regard de la liste faunistique, le passage hivernal a été réalisé en février et en mars pour cibler les amphibiens potentiellement présents au niveau des puits des blockhaus.

### 3.3 Flore

a - Inventaires d'avril à fin septembre 2023

(Liste en annexe 1)

Ces inventaires sur un cycle complet ont permis d'inventorier **114 espèces** dont :

- 5 espèces assez communes ;
- 1 espèce peu commun ;
- 2 espèces assez rares (tableau 2) ;
- 7 espèces caractéristiques de zone humide (tableau 3)
- 3 espèces invasives (tableau 4) ;

Il y a donc **2 espèces patrimoniales** (AR+R+RR/E) observées en 2023 (Tableau 2).

Espèces patrimoniales 2%	
<b>Cerastium arvense L.</b>	<b>Céraiste des champs</b>
<b>Crepis biennis L.</b>	<b>Crépide bisannuelle</b>

Tableau 2 Espèces patrimoniales

Le site abrite **7 espèces** caractéristiques de zones humides au niveau de la prairie humide (Tableau 3). Elles représentent 6% du peuplement en place.

Espèces caractéristiques de zones humides 6%	
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.	Aulne glutineux
<i>Epilobium hirsutum</i> L.	Épilobe hérissé
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb.	Épilobe à petites fleurs
<i>Eupatorium cannabinum</i> L.	Eupatoire chanvrine
<i>Plantago major</i> L.	Plantain à larges feuilles (s.l.)
<i>Ranunculus repens</i> L.	Renoncule rampante ; Pied-de-poule
<i>Rumex crispus</i> L.	Patience crépue

Tableau 3 Espèces caractéristiques de zone humide

**3 espèces invasives** ont été recensées sur le site et ses abords (Tableau 4).

Espèces invasives 3%	
<i>Conyza canadensis</i> (L.) Cronq.	Vergerette du Canada
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. et Schult. f.) Aschers. et Graebn.	Herbe de la Pampa
<i>Rhus typhina</i> L.	Sumac hérissé

Tableau 4 Espèces invasives

## b - Inventaires au fil des saisons

### Début Avril 2023

**61 espèces** en fleur sont présentes sur la zone d'étude pour la période printanière dont 46 espèces dans les prairies et 39 espèces au droit de la zone cultivée.

**Aucune espèce patrimoniale** n'a été observée. Seulement deux espèces sont assez communes selon les indices de rareté régionaux. Il n'y a pas d'espèces invasives lors de ce passage.

Quatre espèces sont indicatrices de zone humide dont deux en pro parte. Leur densité est faible. Les parcelles **ne sont donc pas en zone humide** d'après la flore en place.

Trois espèces sont subspontanées ou plantées principalement en provenance des jardins situés à proximité.



Pissenlit/Pâquerette/Ficaire/Lamier blanc/Violette des champs/Fumeterre officinale

PHOTO ©PCM EEE avril 2023

**Début Juillet 2023**

**91 espèces** en fleur sont présentes sur la zone d'étude pour ce passage estival avec un cumul pour les deux passages de **108 espèces**, dont 62 espèces dans les prairies et 60 espèces au droit de la zone cultivée.

**Une seule espèce patrimoniale** a été observée : la Crépide annuelle. Seulement cinq espèces sont assez communes selon les indices de rareté régionaux. Il n'y a pas d'espèces invasives excepté le Sumac échappé d'un jardin.

Sept espèces sont indicatrices de zone humide dont deux en pro parte. Leur densité est faible. Les parcelles **ne sont donc pas en zone humide** d'après la flore en place.

Cinq espèces sont subsponsorées ou plantées principalement en provenance des jardins situés à proximité.



*Coquelicot*



*Mouron rouge*



*Séneçon de Jacob*



*Knautie des champs*

PHOTO ©PCM EEE juillet 2023

### Fin Septembre 2023

Un cumul de **114 espèces (+6)** en fleur a été observé sur la zone d'étude pour les trois passages réalisés.

Pour le moment, **deux espèces patrimoniales** ont été observées : la Crépide annuelle et la Céraiste des champs. Seulement cinq espèces sont assez communes et une espèce peu commune le trèfle des champs selon les indices de rareté régionaux.

Il y a trois espèces invasives le Sumac échappé d'un jardin, la Vergette du Canada et l'Herbe de pampa planté.

Sept espèces sont indicatrices de zone humide dont deux en pro parte. Leur densité est faible. Les parcelles **ne sont donc pas en zone humide** d'après la flore en place.

Huit espèces sont subspontanées ou plantées principalement en provenance des jardins situés à proximité.

La diversité floristique a cessé d'augmenter depuis le passage de juillet. Le palier de diversité floristique semble atteint.



*Morelle noire*



*Persicaire*



*Séneçon de Jacob*

PHOTO ©PCM EEE septembre 2023

### Hiver 2024

3 espèces supplémentaires ont été recensées en fin d'hiver portant à 117 espèces la diversité du site. Deux de ces espèces sont caractéristiques des zones de moulières : Jonc des crapauds et Renoncule sarde. La troisième est une espèce horticole : le Narcisse.



*Jonc des crapauds*



*Renoncule sarde*



*Narcisse*

PHOTO ©PCM EEE hiver 2024

### 3.4 Faune

#### a - Inventaires d'avril 2023 à mars 2024

(Liste en annexe 2)

Un cumul de **60 espèces** a été observé lors des différents passages sur le site, réparties comme suit :

- **20 espèces d'oiseaux** (5 peu communes ou quasi-menacées et une espèce assez rare **l'Hirondelle des rivages**) ;
- **4 espèces de mammifères** (le Chevreuil européen, le Campagnol, le Lièvre et la Taupe d'Europe) ;
- **1 espèce d'herpétofaune** le Triton alpestre déterminant ZNIEFF en Normandie (communication avec un riverain), **cette espèce n'a pas été observée lors des inventaires spécifiques. Elle ne semble plus fréquentée le site d'étude** ;
- **12 espèces de papillons** tous très communs ;
- **1 espèce d'odonate** ;
- **7 espèces d'orthoptères** toutes communes exceptée l'espèce **le criquet des clairières** considéré assez commune en Normandie ;
- **3 Coléoptères** communs ;
- **6 hyménoptères** communs, dont une espèce invasive le Frelon asiatique ;
- **3 autres insectes** communs ;
- **3 autres invertébrés.**

#### b - Inventaires au fil des saisons

##### **Début Avril 2023**

##### Avifaune

**9 espèces** ont été observées. Aucune espèce n'est patrimoniale pour la région. La Buse variable est considérée comme peu commune. Elle a été observée en vol au-dessus du site.

Goéland PHOTO ©PCM EEE avril 2023



##### Mammifères

Des traces et des couléés de Chevreuil ont été observées.



Traces Chevreuil PHOTO ©PCM EEE avril 2023

### Amphibiens/Reptiles

Il n'y a pas d'amphibiens et de reptiles sur le site. Le milieu leur est peu propice.

### Entomofaune et autres invertébrés

**10 insectes, tous communs** ont été recensés pour ce premier passage :

- 2 lépidoptères,
- 1 coléoptère,
- 5 hyménoptères,
- 2 diptères.



Piéride de la Rave et Paon du jour PHOTO ©PCM EEE avril 2023

## Début Juillet 2023

### Avifaune

**15 espèces (+6)** ont été observées sur les deux passages : 9 en avril et 11 en juillet. Aucune espèce n'est patrimoniale pour la région. La Buse variable est considérée comme peu commune. Elle a été observée en vol au-dessus du site. Le Martinet noir et le Moineau sont quasi menacés dans la région. Le premier survole le site et le second niche au niveau des maisons adjacentes.

### Mammifères

2 espèces, des traces et des coulées de Chevreuil ont été observées ainsi que des monticules de Taupe.

#### Amphibiens/Reptiles

Il n'y a pas d'amphibiens et de reptiles sur le site. Le milieu leur est peu propice. Néanmoins, un riverain nous a indiqué la présence de **Triton alpestre** dans la prairie qui est très humide en hiver et au printemps.

#### Entomofaune et autres invertébrés

**28 insectes**, ont été recensés pour ces deux passages. Ils sont **tous communs** excepté le Criquet des clairières assez commun et répartis comme suit :

- 9 lépidoptères ;
- 6 orthoptères ;
- 3 coléoptères,
- 5 hyménoptères,
- 4 diptères ;
- 1 névroptère.



Belle Dame PHOTO ©PCM EEE juin 2023

#### Fin septembre 2023

#### Avifaune

**18 espèces (+3)** ont été observées sur tous ces passages. Une espèce est patrimoniale pour la région (Hirondelle des rivages). La Buse variable et le Faucon crécerelle sont considérées comme peu communes. Le Martinet noir, la linotte mélodieuse et le Moineau domestique sont quasi menacés dans la région.



Faucon crécerelle PHOTO ©PCM EEE septembre 2023

#### Mammifères

Des traces et des coulées de Chevreuil ont été observées ainsi que des monticules de Taupe en printemps et en été.

### Amphibiens/Reptiles

Il n'y a pas d'amphibiens et de reptiles sur le site. Le milieu leur est peu propice. Néanmoins, un riverain nous a indiqué la présence de **Triton alpestre** dans la prairie qui est très humide en hiver et au printemps. Il est potentiellement présent dans les anciens blockhaus enterrés sur la parcelle : trois puits d'entrée sont visibles.

Une espèce de mollusque a été observée pendant ce passage automnale, l'escargot petit gris.

### Entomofaune et autres invertébrés

**35 (+7) insectes**, ont été recensés pour ces passages. Ils sont **tous communs** excepté le Criquet des clairières assez commun et répartis comme suit :

- 12 (+3) lépidoptères ;
- 7 (+1) orthoptères ;
- 1 (+1) odonate ;
- 3 coléoptères ;
- 6 (+1) hyménoptères ;
- 4 diptères ;
- 1 névroptère ;
- 1 (+1) arachnide



*Mégère*



*Azuré commun*



*Collier de corail*



*Criquet des pâtures*



*Conocéphale commun*



*Criquet marginé*

PHOTO ©PCM EEE septembre 2023

### En hiver 2024

Quatre nouvelles espèces ont été observées : 2 oiseaux (Grive musicienne et Corneille noire) et 2 mammifères (Campagnol et Lièvre). **Le Triton n'a pas été contacté lors de ces inventaires. Il est donc considéré absent du site d'étude.**

Lors du passage de février 2024 un comptage des oiseaux hivernants a été réalisé. Il est synthétisé dans la fiche ci-dessous.

PCM EAU & ENVIRONNEMENT		RECENSEMENTS DES OISEAUX HIVERNANTS OCTEVILLE SUR MER	
		date	13/02/2024
Observateurs	FA/LD	Département	76
Commune	Octeville sur mer	référence affaire	23-EEE-145
Entité aquatique	Nappe		
Habitats berges	NC		
heure de comptage		12h00 à 12h50	
Visibilité	1:bonne; 2: moyenne; 3:mauvaise		1
Décompte	1:total; 2:partiel		2
Prospection	1:terrestre; 2:aérienne; 3:bateau		1
Etat de l'eau	1:calme; 2:agitée; 3:gelée; 4:assec		NC
Milieux hors d'eau	1:enneigé; 2:gelé; 3:inondé; 4:humide; 5:sec		3
Prairie humide		Commentaires	
Etourneau sansonnet	4		
Goéland argenté	4		
Mésange charbonnière	1		
Moineau domestique	7		
Rougegorge familier	1		
<b>TOTAUX</b>	Effectif	17	
	Espèces	5	
<b>Autres observations</b>			
<b>Flore en fleurs ou en pousses</b>		<b>Autres Faunes</b>	
<i>Cardamine hirsuta</i>		<b>Mouillère</b> 49.5588910 N - 0.1251971 E	
<i>Juncus bufonius</i>		<i>Campagnol agreste</i>	
<i>Lamium purpureum</i>		<i>Lièvre</i>	
<i>Senecio vulgaris</i>		<i>Taupe</i>	
<i>Stellaria media</i>		<b>Puit 1</b> 49.5582960 N - 0.1233752 E <i>Pas d'amphibien détectés</i>	
<i>Taraxacum gr ruderalia</i>		<b>Puit 2</b> 49.5580600 N - 0.1224080 E <i>Pas d'amphibien détectés</i>	
			
Mouillères		Puit 1	

## IV Enjeux Ecologiques

### 4.1 - Enjeux Habitats

Les habitats en place sont fortement anthropiques. Ils sont remaniés régulièrement. Seuls les écotones (talus et haies) sont intéressants pour la flore pionnière et la faune.

### 4.2 - Enjeux Flore

**117 espèces** floristiques ont été recensées dont 2 espèces patrimoniales. Ces dernières représentent 2% du peuplement total (Fig. 1). Les espèces patrimoniales sont localisées sur la carte n°4. **Elles sont peu nombreuses avec de faibles densités.**

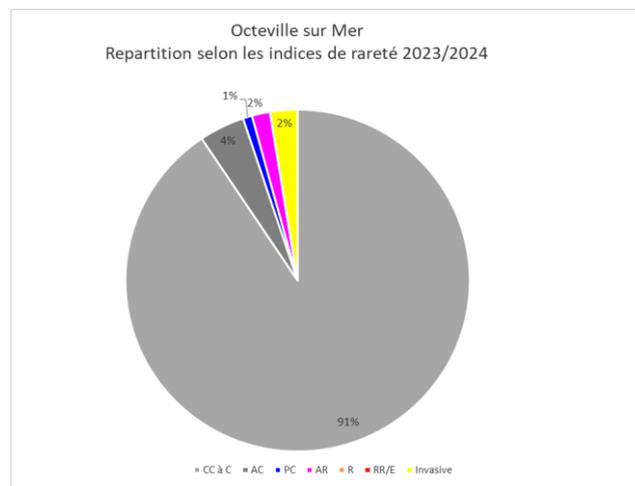
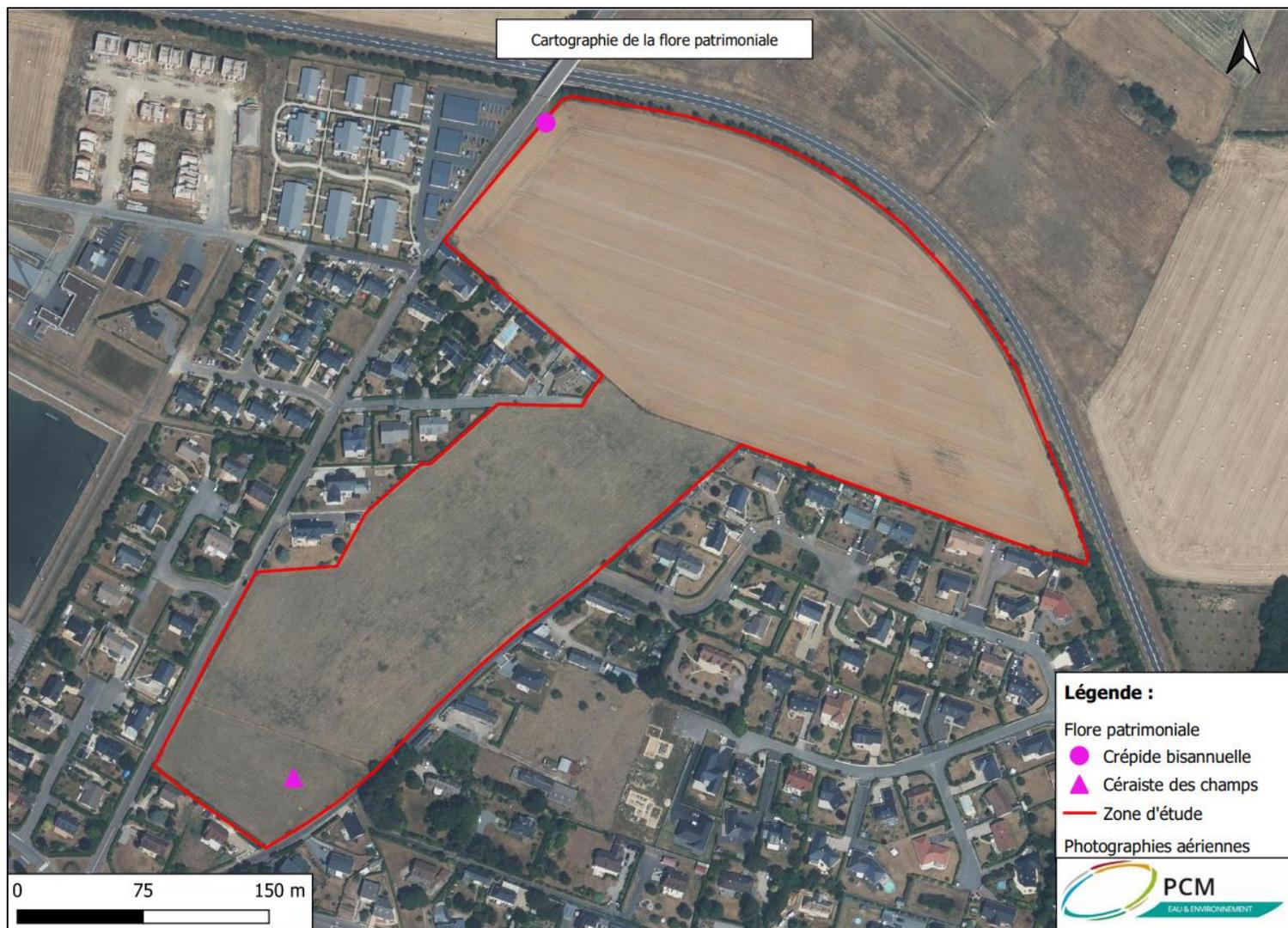


Fig.1 Répartition des espèces selon leur indice de rareté Normandie

Les espèces exotiques envahissantes (espèces invasives) sont peu nombreuses et très localisées. Elles sont généralement plantées dans les jardins limitrophes et quelques rejets de Sumac sont présents aux abords des parcelles. La Vergerette du Canada pousse dans les zones laissées en friche aux abords des cultures.

**L'enjeu floristique est donc faible sur le site et intimement lié à la présence du talus et des zones rudérales.**



Carte n°4 : Localisation des espèces floristiques patrimoniales et invasives

### 4.3 - Enjeux Faune

La diversité faunistique est remarquable pour un site aussi anthropique notamment en insectes, même si ce sont des espèces communes, la biodiversité est là. La diversité spécifique en oiseaux contribue à 33% du peuplement en place et celle en insectes et autres invertébrés 58%. Les espèces patrimoniales représentent le peuplement à 1% et 2% pour les espèces invasives animales (Fig.2).

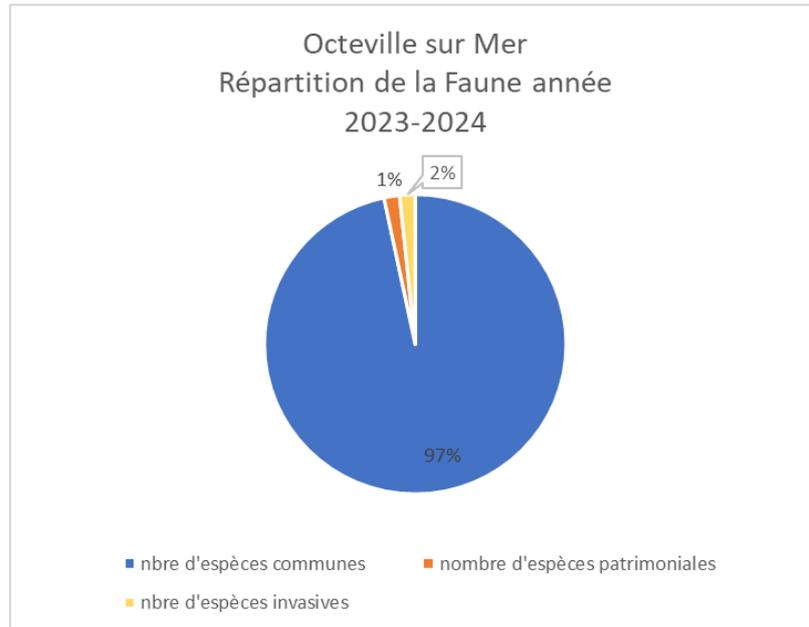


Fig.2 Répartition des espèces faunistiques

La répartition des espèces selon les indices de rareté régionaux est présentée sur la figure 3. Il y a 92% d'espèces très communes à communes, 1% d'espèces assez communes, 3% d'espèces peu communes et 2% d'espèces assez rares.

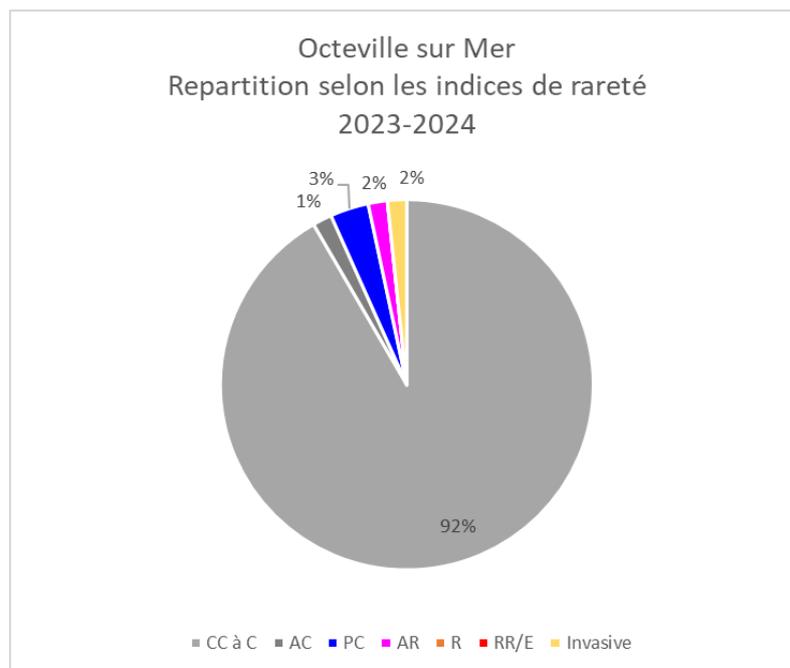


Fig.3 Répartition des espèces faunistiques selon leur rareté régionale

28% des espèces observées sont sous protection nationale, 11% sous protection européenne et 7% en liste rouge et/ou ZNIEFF (Fig.4).

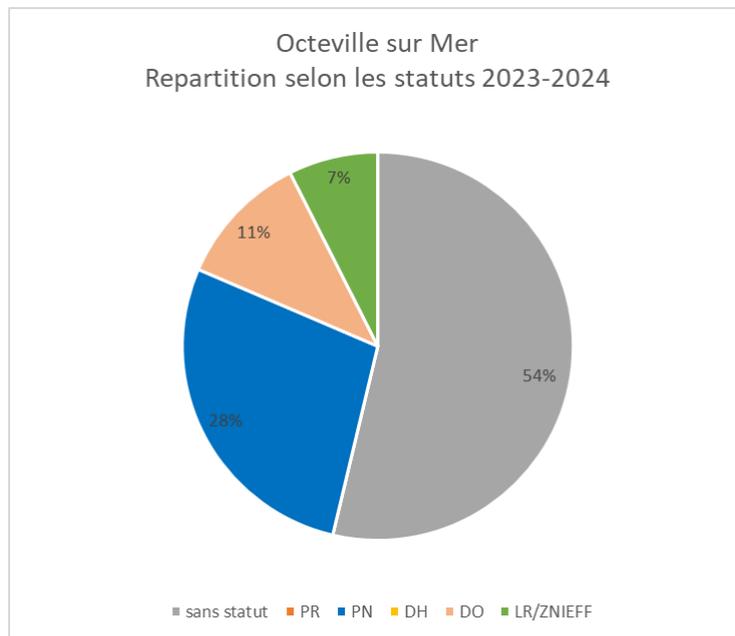
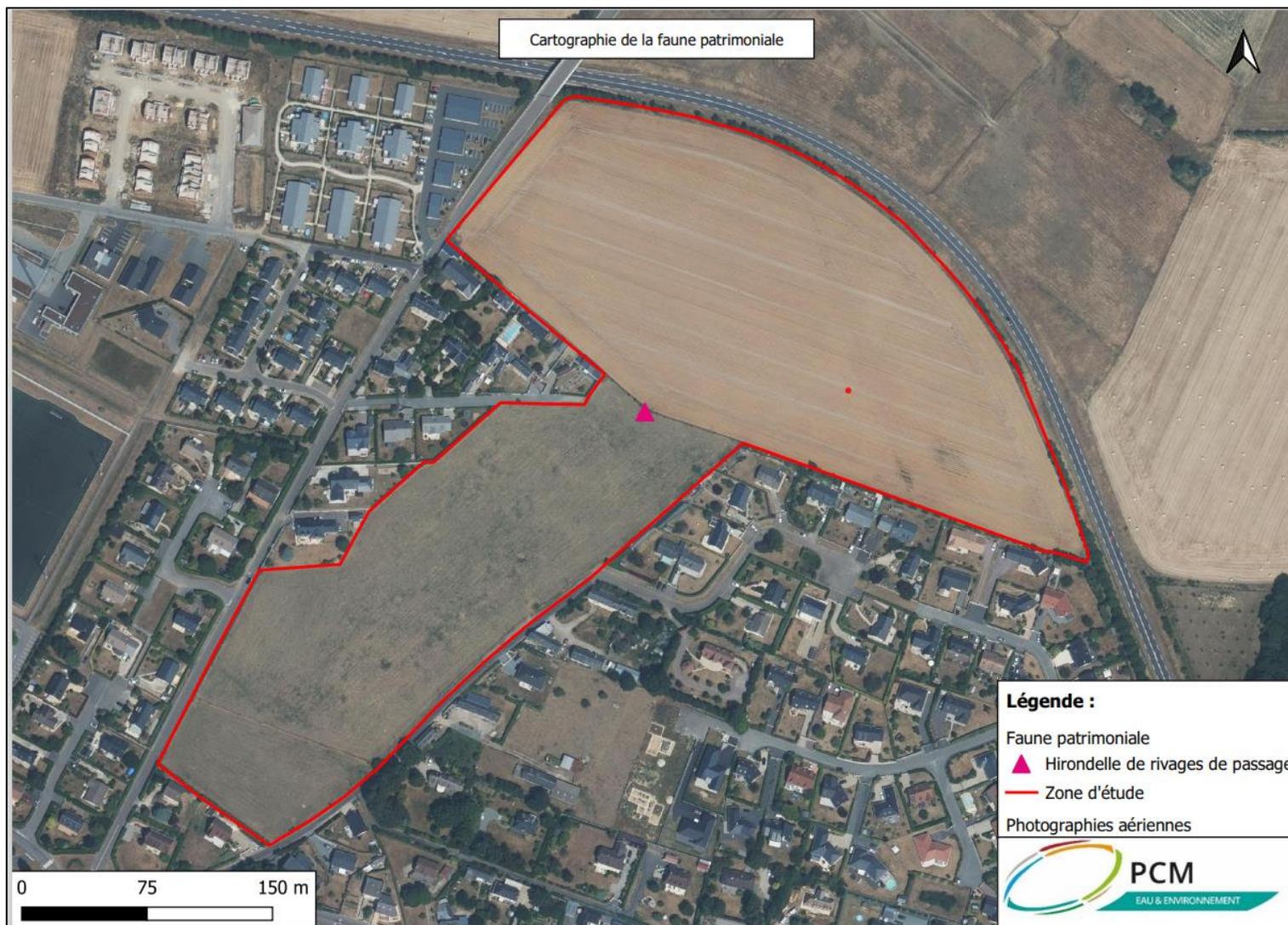


Fig.4 Répartition des espèces faunistiques selon leur statut

La localisation des espèces patrimoniales est figurée sur la carte n°5.

**Au regard de ces résultats l'enjeu faunistique est moyen sur le site notamment pour les oiseaux et les insectes.**



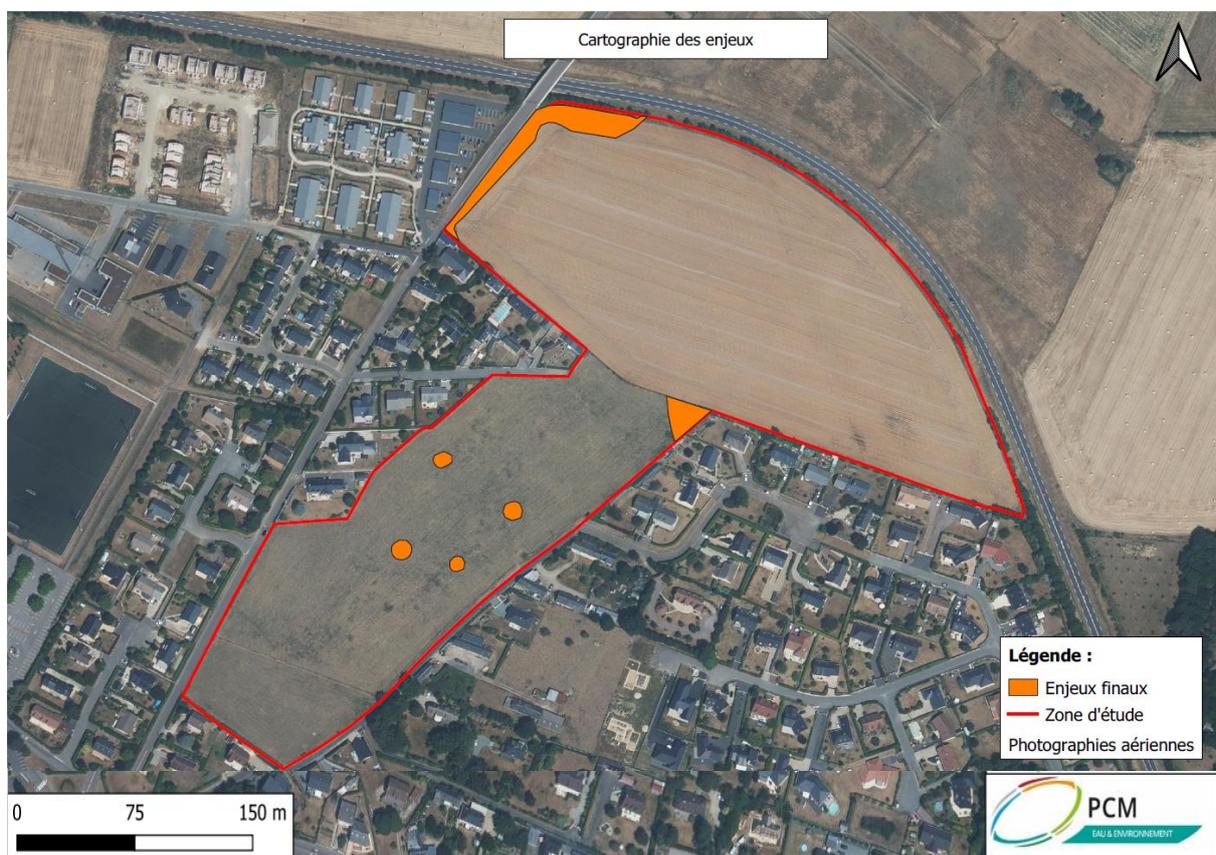
Carte n°5 : Localisation des espèces faunistiques patrimoniales

#### 4.4 - Enjeux globaux et préconisations

Les zones à enjeux moyens tous groupes confondus du site sont synthétisées sur la carte n°6. Il n’y a pas d’enjeux forts sur le site d’étude. Les enjeux sont surtout présents au niveau de la prairie au droit des entrées des anciens blockhaus, au niveau des mouillères et au niveau du talus le long de la route de Saint-Supplic. Le projet d’aménagement devra donc a minima conserver le patrimoine de guerre et les écotones (talus et haies)

Il faut également gérer les espèces invasives avant le chantier afin qu’elles ne se propagent pas.

Il serait judicieux d’intégrer les dépressions humides et les zones d’écoulements existantes au réseau de noues et rétention du projet.



Carte n°6 : Localisation des zones à enjeux

FY/FA – Mars 2024